



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MAI 2016 à 18 Heures

-----

**Présents** : MM MOREAU, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, DESSIREIX, GERMAIN LAIDET Alain, PINAUD, Mme BASSET, MM. GODICHAUD, JEAN, Mme ROY M. Annick, Mme RODET, MM GALLENON, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM. LABROUSSE, ROY Francis, BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, PANNETIER, CHAUVET.

**Excusés** : MM VOUDON, BURBAUD, MESNARD, DEVIGE, COBERAC, TURQAT, Mme VANDESTICK

### **Piscine 2016**

Ouverture le 6 juin 2016 aux scolaires - fermeture le 30 août 2016 le soir

Les tarifs d'entrées sont les mêmes que l'an passé à savoir :

Entrée enfant 1.60 € ; Entrée adulte 2.60 €

Une convention de prestations de service avec l'entreprise SAUR est passée pour le traitement de l'eau de la piscine.

### **Inventaire du Patrimoine**

Le conseil décide la création de livrets pour chaque commune.

Des animations auront lieu cet été : balades à vélo sur la voie verte, une visite inventaire à Genac lors des Sarabandes.

Une plaquette sera proposée sur la voie verte « le p'tit rouillat » pour les touristes.

### **Règlement intérieur du personnel**

Après avis du comité technique du 21 mars 2016, le règlement intérieur pour le personnel est approuvé et sera transmis à chaque agent.

### **Prestataire Informatique : SDITEC**

Une convention « déclaration réseaux, canalisations et schémas d'implantation pour les communes non adhérentes » est signée sans incidence financière pour la CdC.

### **Cotisations**

Il est voté les cotisations à Charente Eaux sur le budget assainissement suivantes :

- Assistance technique 2016 asst collectif Douzat : 181 €
- Cotisations annuelles asst collectif et asst non collectif : 1 168 €

.../...

## **Subventions**

Le conseil alloue les subventions comme suit :

- Budget habitat : Charente solidarités pour 4 980 €
- Budget principal : subventions aux particuliers pour le programme « habiter mieux » pour 4 000 €
- Association MOSAIC de Marcillac-Lanville pour 284 €

## **Admissions en non-valeur**

L'assemblée délibérante approuve les admissions en non valeurs détaillées ci-dessous :

Au budget habitat : 6 363,45 € ; au budget asst : 75 € ; au budget OM : 4 666,80 €

## **Fusion de la CdC avec GRAND COGNAC :**

Suite à l'arrêté Préfectoral transmis aux CdC et aux communes notifiant le projet de périmètre d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale propre résultant de la fusion des CC du Rouillacais, de la région de Châteauneuf, de Grande-Champagne, de Jarnac et de Grand cognac, les élus de la CdC DU ROUILLACAIS ont décidé de faire connaître leur désaccord :

- en lançant une pétition en ligne [www.change.org](http://www.change.org) et sur papier,
- en organisant des réunions publiques dans chaque commune du 17 mai au 31 mai
- en allant manifester devant la Préfecture le 17 juin 2016 après-midi.

A 20 h 30, le Président lève la séance.